

↳ **Chapelle des trois Poiriers**

Selon le curé Renaudeau, la chapelle des trois Poiriers a été construite en 1725, à la limite des paroisses de Voutré et de Torcé et à un carrefour de chemins appelé également carrefour des trois Poiriers. Elle est petite et peut à peine contenir quinze à vingt personnes debout.

A l'intérieur, un superbe dallage et un autel artistement aménagé.



↳ **Le plan d'eau du Grouteau**

C'est une propriété communale, d'une superficie en eau de 1,8 ha à 1 km à l'ouest du bourg, ceinturée par un chemin permettant le passage des randonneurs ainsi que le stationnement des pêcheurs. Des tables et un abri sont à disposition de ceux-ci.

La gestion de la pêche est partagée entre la Gaule Voutréenne et la fédération de pêche de la Mayenne. La carte de pêche obligatoire est vendue au bar PMU de Voutré ainsi que sur internet.



L'OFFICE DE TOURISME DE SAINTE-SUZANNE – LES COËVRONS VOUS ACCUEILLE A :

SAINTE-SUZANNE 53270

1 rue Jean de Bueil
Tél. : 02 43 01 43 60
info@coevrons-tourisme.com

EVRON 53600

Place de la basilique
Tél. : 02 43 01 63 75

Retrouvez tous nos autres parcours détaillés en un clic

sur notre site : WWW.COEVRONS-TOURISME.COM

rubrique « balades et randonnées » !



BALISAGE	Piétons	Cavaliers	VTT	Attelages
<i>Itinéraire à suivre</i>				
<i>Mauvaise direction</i>				
<i>Tourner à droite</i>				
<i>Tourner à gauche</i>				

Quelques recommandations :

- Soyez prudents et respectez le code de la route en traversant ou en empruntant des axes routiers fréquentés.
- Respectez la tranquillité des sites et des autres usagers, agriculteurs, joggers et autres randonneurs.
- Tenez les chiens en laisse.
- Signalez-vous lorsque vous croisez un cavalier.
- Respectez l'environnement en conservant vos déchets ménagers (détritus de pique nique, et emballages)
- Vos excursions sont entreprises sous votre entière responsabilité et n'engagent en rien celle de l'Office de tourisme ni de la commune.

Randonner autour de

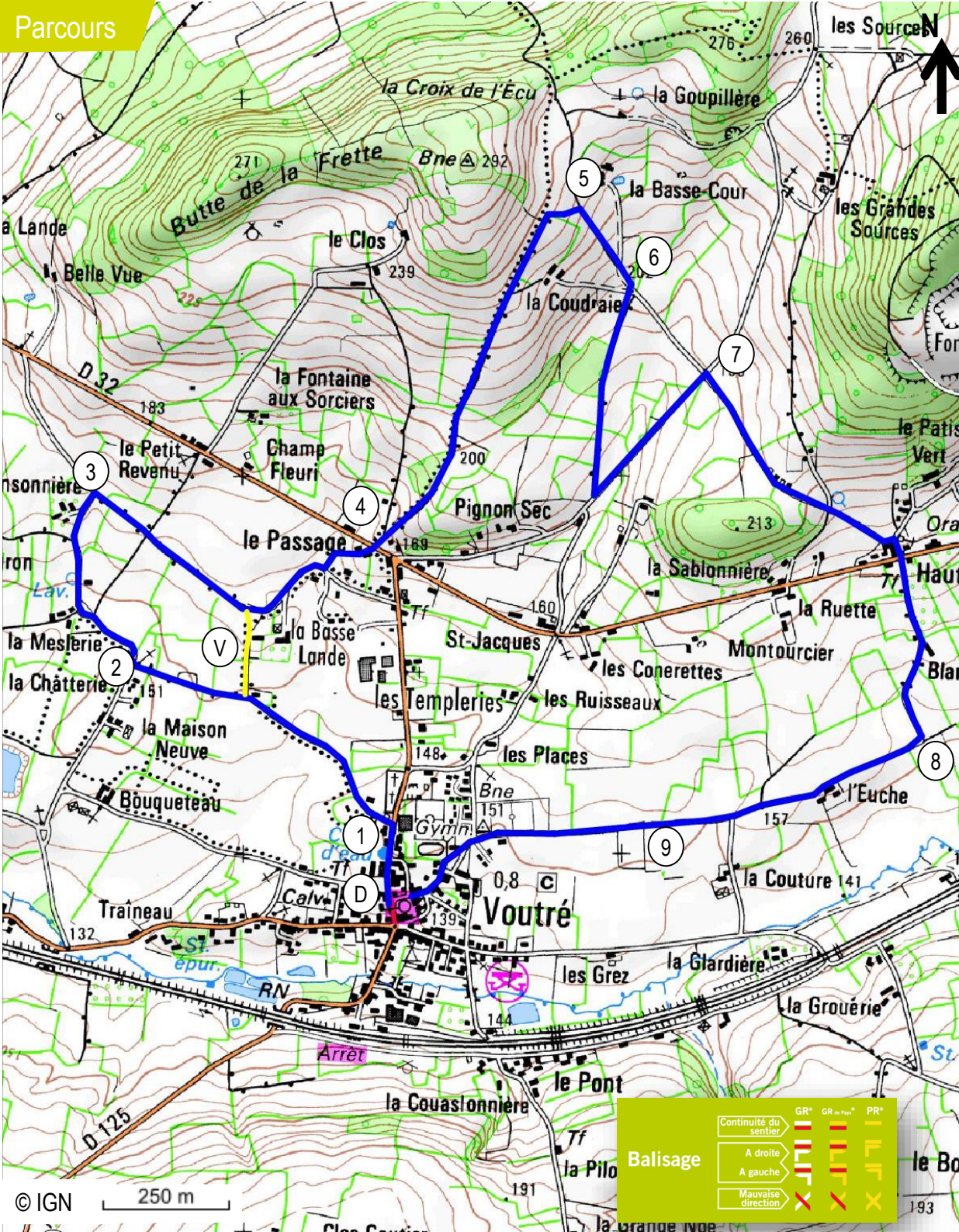
Voutré

Circuit de la Coudraie



Distance : 7,6 km
Durée : 2h00
Type : randonnée
Difficulté : facile
Boucle : oui
Balisage : n°53, jaune
Départ : place de la mairie





- ① Au départ du parking de la mairie, dirigez-vous entre l'école et la salle des fêtes
- ② Prenez à gauche le chemin de Vilmatier
- ③ Dirigez-vous à gauche vers la Meslerie ou à droite pour prendre la Variante (V)
- ④ Après la Pinsonnière, prendre sur votre droite
- ⑤ Traversez la D32 au lieu-dit le Passage. **Attention traversée de route dangereuse !**
- ⑥ Poursuivre le chemin et prendre à droite jusqu'à la Coudraie
- ⑦ A 250m, prendre à nouveau à droite puis à 500m poursuivre le chemin en épingle pendant 400m
- ⑧ A l'intersection, prendre à droite pour rejoindre la D32 à nouveau. **Attention route dangereuse !**
- ⑨ Après le lieu-dit Blanchet, prendre à droite en direction de l'Euhe
- ⑩ Continuez tout droit jusqu'au point de départ

Balisage

Continuité du sentier	GR*	GR de Pays*	PR*
A droite	→	→	→
A gauche	←	←	←
Mauvaise direction	✗	✗	✗